

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY2128A

Titre long Psychologie et monde du travail

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Automne 2023

Horaire Vendredi 12h30 à 15h30

Mode de formation En présentiel

Site StudiUM --

**Description courte et
préalables** <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Enseignant(e)

Nom et titre Kabir Daljeet, Ph.D., Professeur Adjoint

Coordonnées kabir.daljeet@umontreal.ca

Disponibilités Sur prise de rendez-vous

Auxiliaire d'enseignement

Nom William Mayer & Samuel Ouellette

Coordonnées william.mayer@umontreal.ca & samuel.ouellette.3@umontreal.ca

Disponibilités S.O.

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Ce cours fera état des principaux apports de la psychologie contemporaine au monde du travail. Il est une introduction aux théories, à la recherche et à la pratique en psychologie du travail et des organisations. Il s'articulera autour de trois grands thèmes, soit l'évaluation, la sélection et la formation du personnel, l'individu dans l'organisation et le contexte social du travail.

Objectifs d'apprentissage

L'objectif du cours est de permettre l'acquisition de connaissances dans le domaine de la psychologie appliquée au travail et le développement d'une compréhension de son champ d'application. Au terme du cours, les étudiants.es seront capables d'atteindre quatre objectifs. (1) Définir la psychologie du travail et des organisations, ses objectifs, ses intérêts et ses champs de pratique. (2) Définir, comprendre et analyser, en s'appuyant sur des bases théoriques et empiriques, le processus de sélection, d'évaluation et de formation du personnel, la relation entre l'individu et l'organisation et le contexte social du travail. (3) Expliciter les réponses à apporter à diverses problématiques concernant le processus de sélection, d'évaluation et de formation, la relation entre l'individu et l'organisation et le contexte social du travail. (4) Intégrer des réalités théoriques et pratiques en psychologie du travail et des organisations.

Compétences développées

Vous apprendrez les sujets fondamentaux qui composent l'étude de la psychologie du travail. Cela inclut, mais n'est pas limité à : les méthodes et statistiques, la gestion des performances, l'analyse des emplois, la personnalité sur le lieu de travail, la sélection et l'évaluation, la motivation des employés, les attitudes au travail, les équipes sur le lieu de travail, la santé et la sécurité au travail, et le leadership dans les organisations.

Méthodes pédagogiques utilisées

1. Cours magistraux
 - Présentations des notions théoriques
2. Travaux personnels
 - Lectures hebdomadaires
 - Réflétions personnels
 - Examens (2)

► Calendrier

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2023-09-08	Introduction + PDC		CH1
Cours 2 2023-09-15	méthodologie et statistiques		CH2
Cours 3 2023-09-22	gestion des performances		CH4
Cours 4 2023-09-29	gestion des performances #2 : Analysis du travail		CH3 & CH4
Cours 5 2023-10-06	évaluation et sélection		CH5
Cours 6 2023-10-13	évaluation et sélection #2	Date de remise : Réflexion personnelle #1	CH6
Cours 7 2023-10-20	Semaine Libre	Semaine Libre	Semaine Libre
Cours 8 2023-10-27	Examen #1	Examen #1	Examen#1
Cours 9 2023-11-03	Théories de la motivation		CH8
Cours 10 2023-11-10	Les attitudes sur le lieu de travail		CH9
Cours 11 2023-11-17	Comportements productifs et contre-productifs au travail		CH10

Cours 12 2023-11-24	les équipes sur le lieu de travail		CH12
Cours 13 2023-12-01	le leadership dans les organisations		CH13
Cours 14 2023-12-08	Jour de recherche	Date de remise : Réflexion personnelle #2 Présentations par des étudiant(e)s du cycle supérieur et des chercheurs Canadienne	
Cours 15 2023-12-15	EXAMEN #2	EXAMEN #2	EXAMEN #2

* Le 9 octobre est un jour férié.

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Remise de travail en ligne	Travaux de réflexion personnelle #1 Profondeur de la réflexion Capacité d'introspection Liens pertinents avec les concepts clés du cours (1-2 pages, simple espace)	2023-10-13	15%
Examen en classe	Examen #1 choix multiples, réponses courtes et longues	2023-10-27	35%
Remise de travail en ligne	Travaux de réflexion personnelle #2 Profondeur de la réflexion Capacité d'introspection Liens pertinents avec les concepts clés du cours (1-2 pages, simple espace)	2023-12-08	15%
Examen en classe	Examen Final choix multiples, réponses courtes et longues	2023-12-15	35%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	StudiUM ou par courriel Kabir.daljeet@umontreal.ca
Matériel autorisé aux examens	S.O.

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Titre : Psychologie du travail et des organisations Isbn : 9782807319639 Statut : Fortement Fortement recommandé Auteur : Paul Spector Préface de : Anne-Marie Vonthron Révisé par : Annalisa Casini, Florence Stinglhamber, Gaëtane Caesens, Sandrine Croity-Belz Maison d'édition : De Boeck Superior
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	S.O.

Ressources complémentaires

Documents S.O.

Sites Internet https://owl.purdue.edu/owl/purdue_owl.html

Guides https://owl.purdue.edu/owl/research_and_citation/apa_style/apa_style_introduction.html

Autres S.O.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire disponible à cet effet dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux À l'intérieur des cinq jours suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Dates importantes

Modification de l'inscription 2023-09-20

Date limite d'abandon 2023-11-17

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

Soutien aux étudiants en situation de handicap

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-etudiants-situation-handicap>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.